

Le Microlycée au Lycée polyvalent Stanislas de Villers les Nancy

Le microlycée permet à des jeunes majeurs qui ont interrompu leur scolarité au lycée de reprendre des études dans des conditions adaptées à leur situation en vue d'obtenir un baccalauréat général et de poursuivre des études supérieures ensuite.

ADMISSION AU MICROLYCEE

Conditions :

- Etre volontaire pour reprendre des études et obtenir un baccalauréat général,
- Avoir entre 18 et 25 ans,
- Avoir bénéficié d'une affectation en 2de GT,
- Avoir terminé sa scolarité au lycée depuis au moins six mois,
- Etre motivé pour envisager des études supérieures.

Comment ?

- Prendre contact avec l'équipe du microlycée,

ou

- Prendre contact avec un Psy-EN du CIO le plus proche du domicile :

Une première rencontre individuelle sera organisée afin d'étudier le parcours scolaire et évaluer les motivations et le projet.

Puis une seconde rencontre afin de confirmer l'affectation en microlycée et établir le contrat d'engagement (modalités du déroulement de la formation et objectifs).

L'entrée en microlycée peut intervenir en cours d'année scolaire car les enseignements sont organisés pour prendre en compte au maximum les besoins et contraintes de chacun.

PARCOURS PROPOSES

Plusieurs parcours sont proposés au bénéficiaire, d'une durée variable selon les besoins et son projet. Dans la majorité des situations, le bénéficiaire, issu de 2nde ou de 1ère, entre en parcours préparatoire : il se présentera aux épreuves anticipées du baccalauréat en fin de première année et aux épreuves terminales en fin de seconde année.

- Le bénéficiaire n'a pas ou peu engagé un cursus en lycée, il a besoin d'une remise à niveau et d'un éventuel ajustement de son projet : il entre en parcours d'accueil.
- Le bénéficiaire a achevé un parcours en 1ère et est en capacité de se présenter aux épreuves terminales : il entre alors en parcours terminal.

LA FORMATION

L'emploi du temps est personnalisé en fonction du parcours antérieur, des contraintes personnelles du bénéficiaire et de son projet.

La formation comprend :

- Des cours en petits groupes,
- Des activités encadrées par les professeurs et personnalisées,
- Des activités interdisciplinaires,
- Des ateliers culturels, artistiques et sportifs,
- Des temps de tutorat et de réunion,
- Du travail personnel principalement accompagné en microlycée.

Les cours, exercices et ressources sont mis en ligne sur une plateforme numérique depuis n'importe quel point d'accès à Internet.

LE STATUT

Le jeune est sous statut scolaire.

L'inscription au microlycée est cumulable avec d'autres statuts : salarié, service civique...

Plus d'informations sur : microlycee@ac-nancy-met.fr